

PARLEMENT FRANCOPHONE BRUXELLOIS

PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

ASSEMBLÉE RÉUNIE DE LA
COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

BULLETIN DES TRAVAUX

Mardi 27 janvier 2026

COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE

La commission interparlementaire s'est réunie à 14h15 sous les présidences successives de Mme Latifa Aït-Baala et M. Olivier Willocx, doyens d'âge, et de M. Elhadj Moussa Diallo et M. Petya Obolensky, présidents, respectivement pour la délégation du Parlement francophone bruxellois et pour celle du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune.

Décisions

- La commission a adopté son règlement d'ordre intérieur.
- La commission a élu ses coprésidents et vice-présidents :
 - M. Elhadj Moussa Diallo et M. Petya Obolensky ont été élus respectivement présidents de la délégation du Parlement francophone bruxellois et de celle du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune.
 - M. Mehdi Talbi et M. Henan Ofli ont été élus vice-présidents de la délégation du Parlement francophone bruxellois. M. Ibrahim Donmez et M. Gilles Verstraeten ont été élus vice-présidents de la délégation du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune.

- 1. Proposition de décret et ordonnances conjoints de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Commission communautaire française et la Commission communautaire commune relative à l'instauration d'un cadre légal ainsi qu'à l'harmonisation en matière de perception des intérêts de retard et de recouvrement vis-à-vis des organismes publics**
déposée par Mme Zakia Khattabi et M. Hicham Talhi
doc. PFB : 24 (2024-2025) n° 1
doc. PRBC : A-130/1 – 2024/2025
doc. ARCCC : B-30/1 – 2024-2025

Décisions

- M. Jamal Ikazban est ajouté, avec l'accord des auteurs, à la liste des cosignataires de la proposition de décret et ordonnance conjoints n° 24 (2024-2025) n° 1 (PFB).
- A l'unanimité des membres présents, Mme Latifa Aït-Baala et Mme Farida Tahar ont été désignées en qualité de rapporteuses pour le Parlement francophone bruxellois ; M. Olivier Willocx et M. Emile Luhahi ont été désignés en qualité de rapporteurs pour le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune.
- La commission a entendu l'exposé introductif de M. Hicham Talhi, de M. Jamal Ikazban et de M. Fouad Ahidar, coauteurs de la proposition.
- La commission a entamé la discussion générale.
- Les amendements n° 1 à 4 sont déposés.
- La commission interparlementaire décide de demander au président des Assemblées concernées de solliciter l'avis de la section de législation du Conseil d'État sur la proposition de décret et ordonnance conjoints et les amendements.
- La commission interparlementaire décide de demander aux exécutifs concernés un avis écrit des organismes publics visés par la proposition de décret et ordonnance conjoints.

2. Divers

p.m.

Ont participé aux travaux :

- Délégation du Parlement francophone bruxellois : Mme Latifa Aït-Baala, M. Mustapha Akouz (supplée M. Mohamed Ouriaghli, excusé), M. Abdourahmane Baldé (supplée M. Medhi Talbi, excusé), M. Francis Dagrín, M. Elhadj Moussa Diallo (président), Mme Aline Godfrin, M. Jamal Ikazban, M. Ismail Luahabi, M. Henan Ofli, M. Oliver Rittweger de Moor, Mme Farida Tahar et M. Olivier Willocx.
- Délégation du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune : M. Fouad Ahidar (supplée M. Ilyas Omari), Mme Clémentine Barzin, M. Abdourahmane Baldé, M. Stijn Bex, Mme Marie Cruysmans, M. Ibrahim Donmez, M. Marc-Jean Ghysseis, M. Emile Luhahi, M. Petya Obolensky (président), M. Hicham Talhi, M. Gilles Verstraeten et M. Olivier Willocx,

Membres absentes :

- Délégation du Parlement francophone bruxellois : Mme Aurélie Czekalski.
- Délégation du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune : Mme Sofia Bennani.

Ont également participé aux travaux : M. Imane Belguenani, M. Benjamin Dalle et Mme Cécile Jodogne (députés).